

Rapport
Développement
Durable



Innovations

Page 06

Performance

Page 14

Transition

Page 24

Responsable

Page 30

2020 : une année critique qui confirme la pertinence du modèle Paprec

L'édito de Sébastien PETITHUGUENIN

Directeur général



Pour Paprec, comme pour tous, l'année 2020 aura été exceptionnelle et intense. Après des années 2018 et 2019 marquées par la baisse brutale des cours des matières premières issues du recyclage, 2020 est venue questionner la capacité de Paprec à tenir le cap de la continuité de service et du recyclage. Le vent de panique sanitaire soufflait fort !

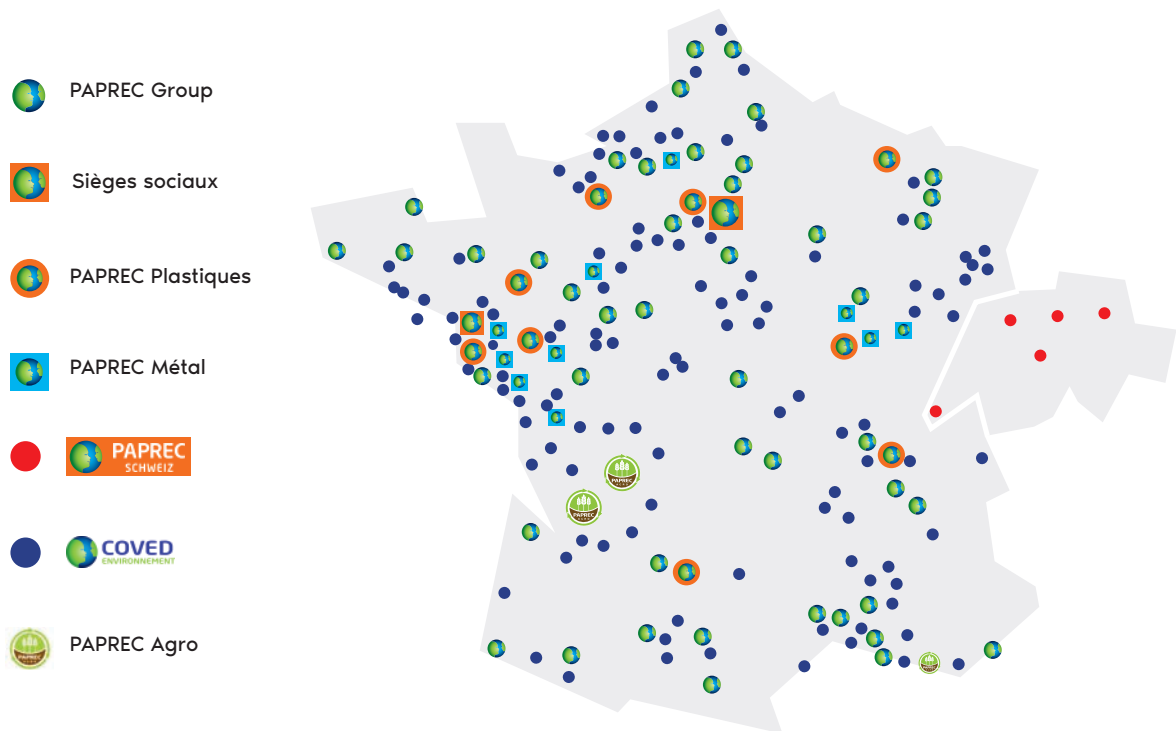
De ces turbulences, Paprec ressort une fois de plus affermi avec des résultats sensiblement meilleurs que ceux de 2019. Pour le Groupe et ses collaborateurs, 2020 est donc une année de confirmation : confirmation de notre modèle économique ; confirmation de nos valeurs ; confirmation, enfin, de l'utilité de nos métiers.

Avec 11,5 millions de tonnes de déchets traitées dont 76,3% recyclés, Paprec confirme sa place de leader du recyclage en France. Le recyclage matière reste le cœur de notre modèle économique. Au-delà du savoir-faire historique en papier-cartons, Paprec investit pour en repousser les frontières, comme dans les déchets du bâtiment ou les plastiques. La création d'une boucle fermée de recyclage « bouteille à bouteille » pour le PET opaque est un bel exemple. La valorisation organique et le retour à la terre, mais aussi une offre élargie en déchet-énergie (CSR, biomasse, méthanisation, etc.) nous permettent de tirer le meilleur parti des ressources que sont nos déchets. La crise COVID n'a pas amoindri l'exigence environnementale de nos concitoyens, preuve en est l'enthousiasme suscité par la Convention Citoyenne sur le Climat. Elle n'a fait que conforter notre confiance dans la pertinence de notre modèle, également saluée par le prix de l'Industriel de l'année, décerné à mon père, Jean-Luc Petithuguenin.

L'année 2020 et ses soubresauts auront également confirmé l'exceptionnel niveau d'engagement, de professionnalisme et de solidarité de nos collaborateurs. Grâce à eux, grâce à ces valeurs qui animent le groupe depuis ses débuts, ni la collecte des déchets, si essentielle à la salubrité publique, ni les centres de tri, pièces maîtresses de la chaîne du recyclage, n'ont interrompu leur activité. Par de petits mots ou des dessins, nos concitoyens ont été nombreux à témoigner de leur sympathie. La prime des « Héros du quotidien » est venue saluer ce remarquable engagement.

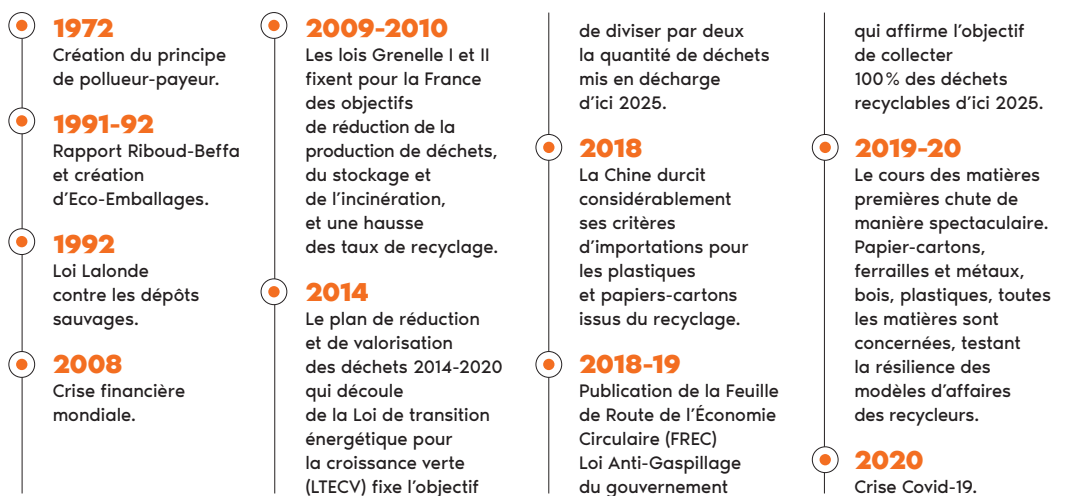
Enfin, 2020 a mis en lumière l'utilité de nos métiers. Il y a l'utilité visible, quotidienne, celle du service de proximité, qui en temps de crise rassure par sa constance. Et il y a l'utilité qui ne se voit pas : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les économies de ressources naturelles. En 2020, les activités de Paprec auront permis d'éviter d'émettre plus de 4 millions de $T_{eq}CO_2$. À la lumière crue de la crise COVID, l'économie circulaire, grand projet d'excellence environnementale, aura gagné une nouvelle vertu : celle de rendre notre économie plus résiliente et moins dépendante face aux crises internationales. En 2021, Paprec sera aux avant-postes de cette transformation à l'œuvre.

Répartition de nos activités



Grands événements

EXTERNES



Paprec en bref



UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

1333 M€

de chiffre d'affaires
(30% de croissance annuelle
moyenne en 20 ans)

126 M€

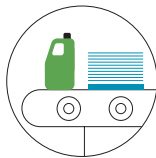
Montant des
investissements industriels

2 277 M€

Montant des actifs
industriels

1900 M€

investis dans notre
outil industriel et +60
acquisitions volontaires
réalisées en 25 ans



LE RECYCLAGE, NOTRE ADN

11,5 Mt

de déchets traités

8,8 Mt

de déchets recyclés

76,3%

Taux de recyclage global



EMPLOYEUR ENGAGÉ

9 722

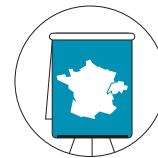
collaborateurs

19,1%

de femmes

59

nationalités



ANCRAGE LOCAL

258

sites en France
et en Suisse, dont :
136 usines
et 17 agences et sièges
administratifs

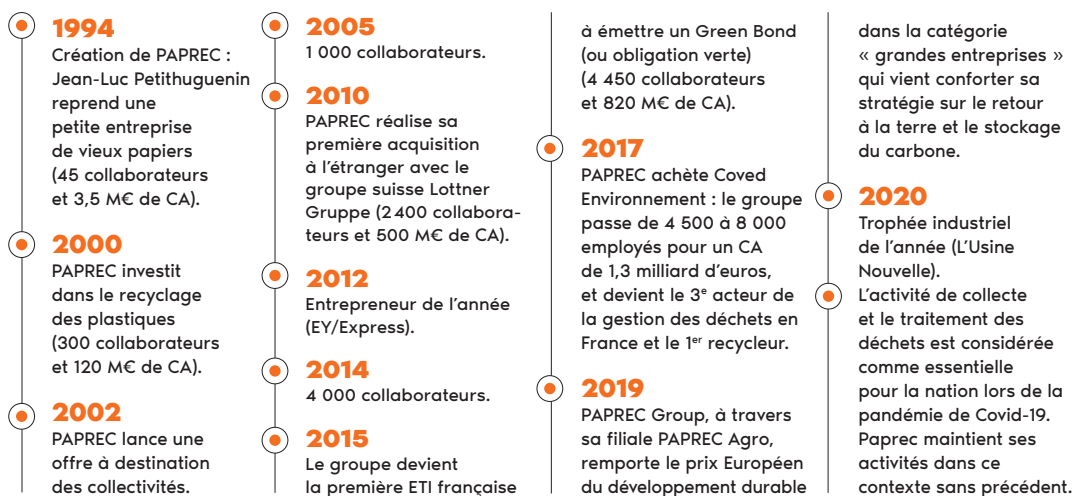
4,8 M€

Montant global mécénat
& sponsoring

100%

d'emplois directs locaux

INTERNES

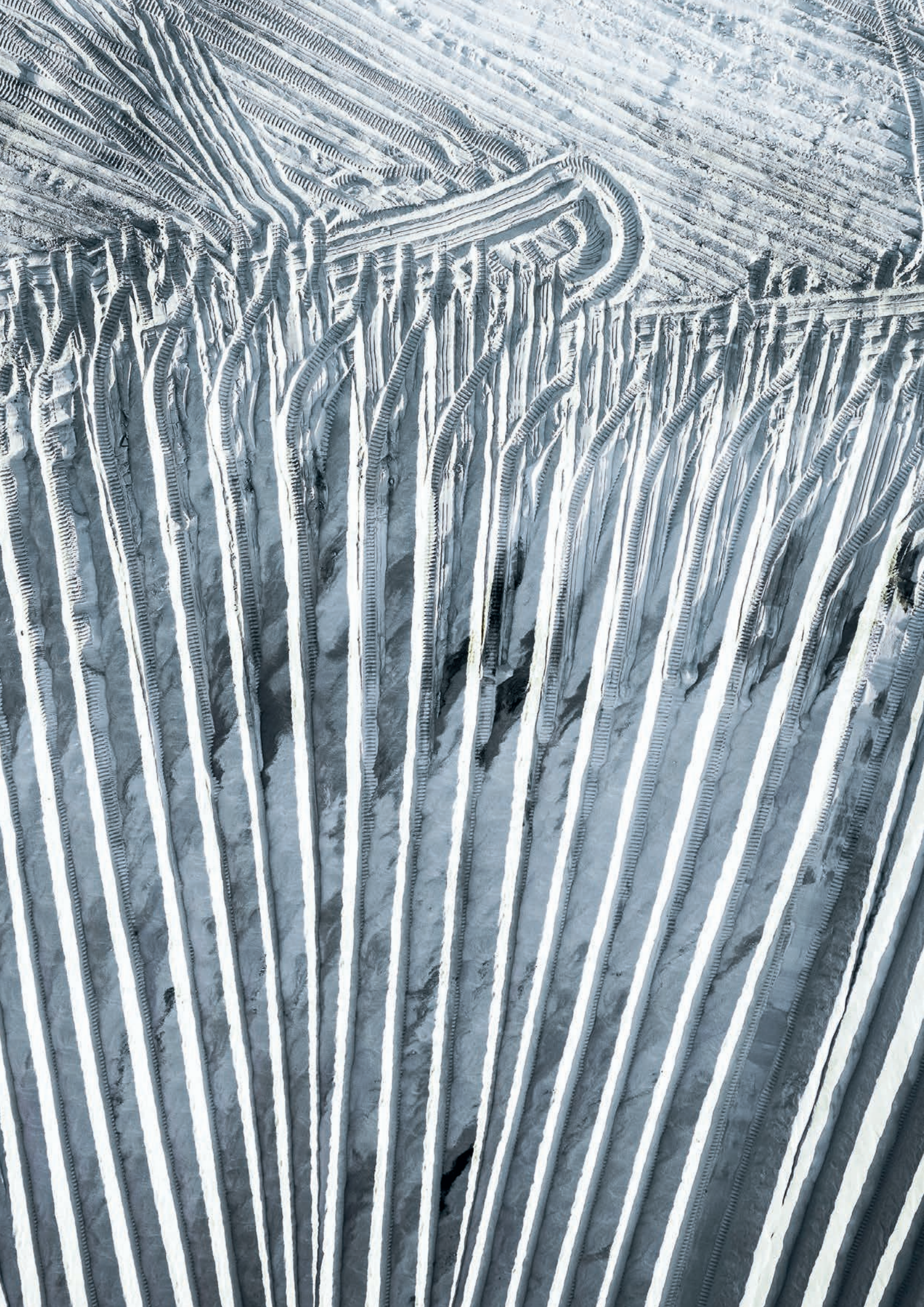




INNOVATIONS

Fort d'une expertise de plus de 25 ans, Paprec est aujourd'hui le leader du recyclage et le troisième acteur de la gestion des déchets en France. Le groupe a construit son dynamisme sur un modèle économique durable, fondé sur des investissements croissants dans un outil industriel innovant, au cœur des territoires.

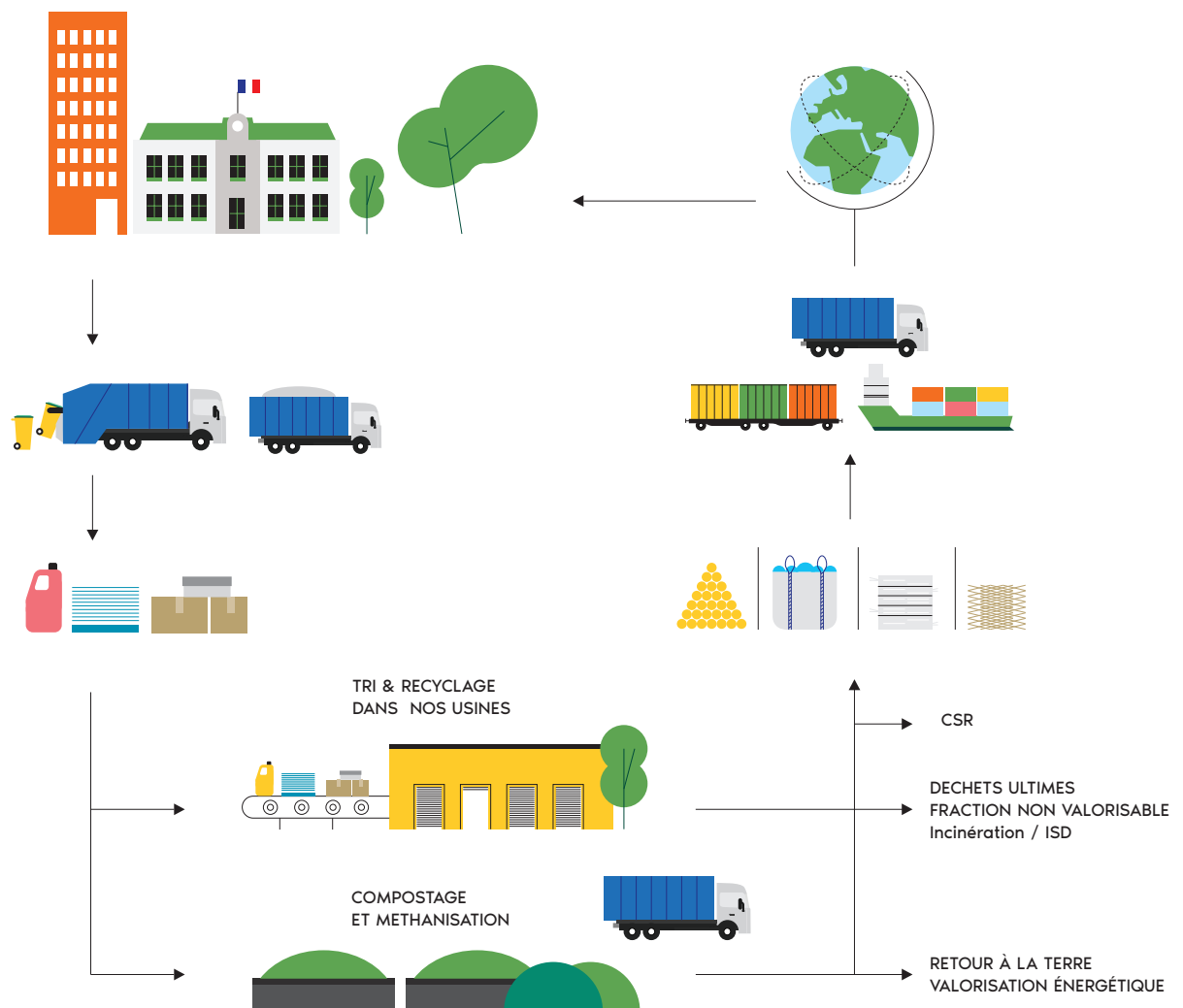




Le modèle économique du groupe Paprec

Le groupe intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets : de la collecte auprès de ses clients – privés comme publics – à la vente des matières premières issues du recyclage, la valorisation des biodéchets et la gestion des déchets ultimes (la fraction non recyclable des déchets). Plastiques, déchets de chantier, bois, ferrailles, papiers et carton : au total ce sont une quinzaine de familles de déchets qui sont traitées par le groupe au quotidien.

Depuis plus de 25 ans, Paprec a construit sa croissance sur des actifs solides. Le contexte réglementaire ambitieux reste globalement favorable à l'industrie du recyclage, le groupe porte une capacité d'investissement et d'innovation soutenues. Paprec propose ainsi une offre nationale multi-marchés s'appuyant sur un maillage territorial dense pour offrir une réponse sur mesure aux demandes de ses clients, garantissant des taux de recyclage performants.



Une entreprise qui anticipe les changements

Un élargissement stratégique pour un modèle économique renforcé

Paprec a considérablement étoffé son offre de services au-delà du recyclage pour progressivement gérer le plus de flux de déchets et de modes de valorisation possibles dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement. Le groupe a diversifié ses activités sur l'enfouissement, le traitement des déchets de bureaux, la production de combustible solide de récupération (CSR), la méthanisation, le compostage et l'incinération. Il y a trois ans, Paprec rachetait Coved, dont les deux tiers de l'activité sont concentrés dans le service aux collectivités, renforçant ainsi les activités de collecte du groupe et son indépendance dans la gestion des déchets ultimes. Paprec est alors passé du statut d'entreprise de taille intermédiaire (avec 4 500 collaborateurs) à celui de grande entreprise (avec plus de 10 000 collaborateurs aujourd'hui). Les élargissements stratégiques successifs via les rachats d'Ikos Environnement et de l'entreprise de transports Deroo en 2018, la prise de capital dans Inova Opérations en 2018 (société spécialisée dans l'exploitation des unités de valorisation énergétique des déchets) et l'acquisition de Privacia en 2020, ont permis au groupe d'étendre son expertise.

Le contexte réglementaire et international : un défi et une force

Ces dernières années, la valorisation des déchets est devenue un secteur et un enjeu incontournable de la transition écologique.

Lois Grenelle, plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, fermeture des frontières chinoises aux importations de déchets plastiques et papiers-cartons, loi sur l'économie circulaire, crise du marché des papiers-cartons, accord industriel sur la réduction des emballages à la source : les lois successives sur l'augmentation des taux de valorisation, la réduction des exutoires

pour les déchets ultimes et le contexte international représentent un véritable défi pour Paprec. En 2020, la loi AGEC (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) est venue acter des mesures fortes pour réduire les volumes de déchets, généraliser le schéma de Responsabilité Élargie des Producteurs sous un contrôle de l'Ademe et lutter contre les dépôts sauvages, mais aussi développer des mesures concrètes comme l'harmonisation des règles de tri, développer les éco-modulations ou encore renforcer les critères d'exigence pour le retour au sol.

Pour y faire face, le groupe a fait de ces enjeux une force en étoffant son offre de services et en continuant à produire des matières premières issues d'un recyclage de qualité, via des investissements massifs dans un outil industriel performant et une adaptation constante aux nouvelles exigences du marché.

En parallèle, l'Union Européenne a entrepris en 2020 une révision de nombreuses réglementations dans le cadre de son « Pacte Vert », afin notamment de développer l'utilisation de Matières Premières Issues du Recyclage, renforcer la traçabilité, réaffirmer notre souveraineté et développer des emplois verts au cœur de l'économie circulaire.



Une organisation au cœur des territoires

Un maillage territorial dense...

Paprec a fait le choix de la proximité : ses 136 sites industriels répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain permettent une gestion des déchets optimisée, au plus près de ses clients, et une réactivité maximisée, pour s'adapter à leurs défis et à leurs contraintes.

...renforcé par une nouvelle organisation au plus près des territoires...

Suite aux élargissements stratégiques successifs qu'a réalisés le groupe, Paprec s'est doté d'une organisation décentralisée : cinq directeurs régionaux pilotent désormais les activités historiques du groupe – ordures ménagères, vieux papiers et déchets industriels banals – et siègent au Comité Exécutif. Les métiers de spécialité (plastiques, D3E...) restent gérés au niveau national.

...et au service d'un ancrage local fort

Paprec soutient le développement économique local des territoires en créant chaque année en France des emplois non-délocalisables et durables dans ses agences et chez ses fournisseurs.

Paprec privilégie depuis toujours les PME et les fournisseurs locaux dans ses décisions d'achats. Depuis 5 ans, le groupe évalue ses fournisseurs à partir d'un guide d'achats responsables mis à la disposition de chaque agence. Cette volonté de soutenir l'achat local, chère à Paprec, permet de contribuer à la création d'emplois dans les territoires, de limiter les émissions de gaz à effet de serre du groupe et de sécuriser les approvisionnements.

La collaboration avec l'ensemble de ses parties prenantes est au cœur de l'ADN du groupe. Chaque année, Paprec organise des interventions

auprès de scolaires, des journées portes ouvertes ou des expositions, par exemple. Pour cela, le groupe a investi dans la création de parcours pédagogiques pour sensibiliser le grand public aux enjeux du recyclage et à ses métiers et construire une relation de confiance durable avec ses parties prenantes. Si la pandémie a ralenti ces activités cette année, Paprec a maintenu ses partenariats avec les Plans locaux d'insertion par l'emploi (PLIE) d'Île-de-France et des Bouches-du-Rhône et avec la Chambre de Commerce de Seine-Saint-Denis.

7,5

Nombre moyen d'usines par région en 2020

136

Nombre d'usines en France



Une gouvernance pérenne qui facilite la prise de décision

Une grande entreprise familiale

La capacité de prise de décisions efficace et rapide du groupe repose sur une organisation familiale pérenne : la famille Petithuguenin détient la majorité du capital de Paprec, le reste du capital étant détenu par la Banque publique d'investissement (Bpifrance – 30%) et par des investisseurs financiers.

Une organisation RSE au plus près de la stratégie d'entreprise

Soucieux de mettre les enjeux RSE au service de sa performance, Paprec les a placés au plus près de sa stratégie. Ainsi, la direction générale et le président pilotent directement ces sujets, en étroite collaboration avec le Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques, Sébastien Ricard.

Paprec Group, un créateur de synergies pour le développement de meilleures pratiques environnementales

Depuis sa création, le groupe s'est positionné en tant qu'entreprise fédératrice des acteurs de la gestion des déchets, pour améliorer les réponses apportées aux enjeux croissants que connaît le secteur. Jean-Luc Petithuguenin, président-fondateur de Paprec, a été nommé « Industriel de l'année 2020 » par l'Usine Nouvelle. Paprec est également membre d'instances trans-sectorielles et internationales œuvrant pour le développement de meilleures pratiques environnementales. Dès 2005, le groupe adhère au Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis, il est membre de l'association des entreprises pour l'environnement (EpE), du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), de l'Institut de l'entreprise, de l'association Orée qui travaille sur les questions d'écologie industrielle et territoriale, et de l'Institut de l'Economie Circulaire.



100 %

de participation au comité stratégique qui réunit Bpifrance, Arkea et la famille Petithuguenin

18 %

de femmes au CA

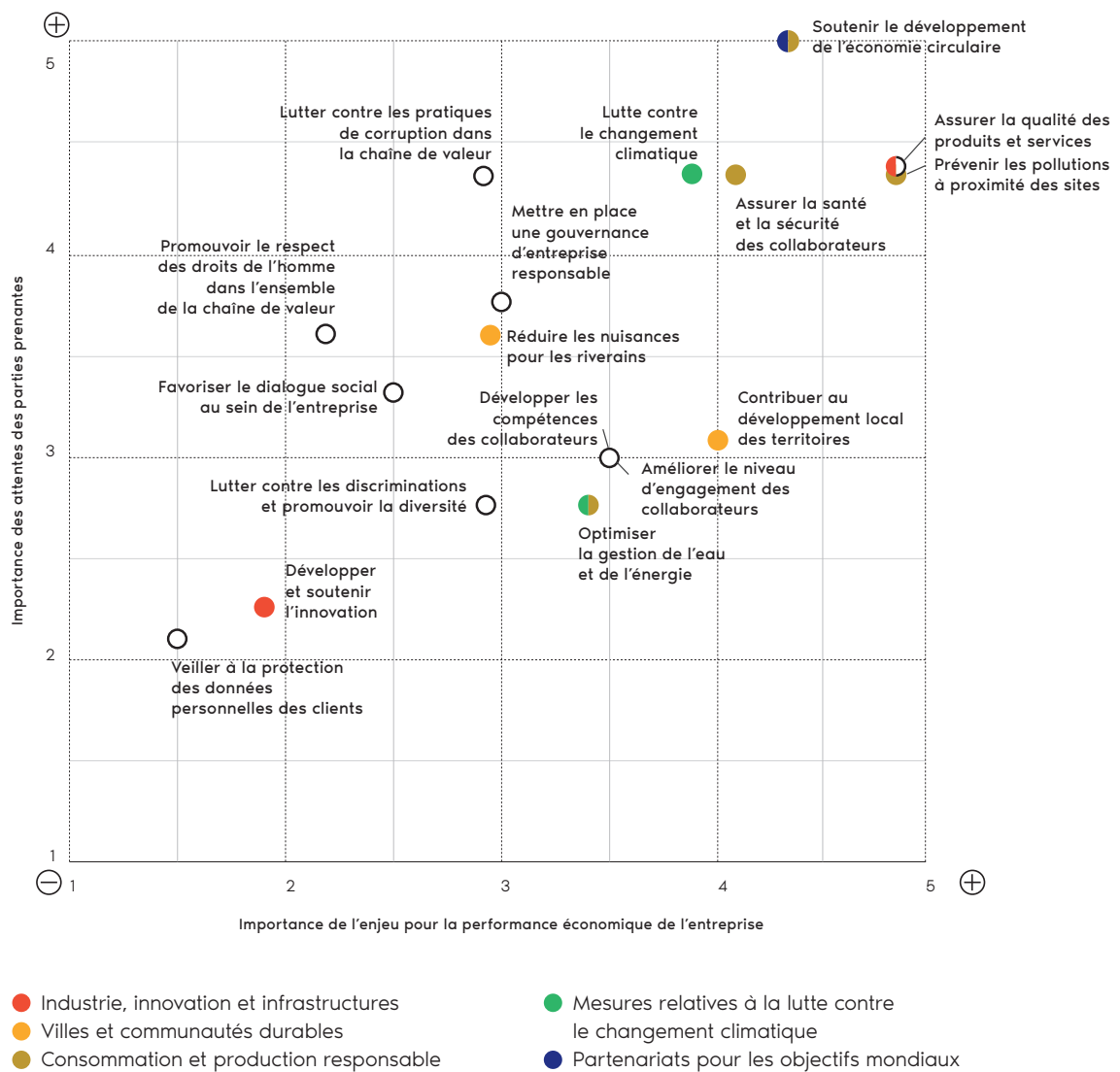
20 %

d'administrateurs indépendants au CA

Nos enjeux RSE

En 2020 Paprec a revu sa matrice matérialité. Une dizaine d'entretiens ont été menés avec différentes directions stratégiques (Ressources humaines, Santé et Sécurité, Négocce, etc.) mais aussi des parties prenantes externes (grands comptes, collectivités, ONG et organisations professionnelles) pour identifier des enjeux RSE et leur perception sur la pérennité du modèle économique du groupe. Le Groupe a identifié sa contribution aux objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

Une dizaine d'entretiens ont ainsi été menés auprès de parties prenantes internes à l'entreprise de différentes directions stratégiques (Ressources humaines, Santé et Sécurité, Négocce, etc.) mais aussi de parties prenantes externes (grands comptes, collectivités, ONG et organisations professionnelles) pour identifier des enjeux RSE et leur perception sur la pérennité du modèle économique du groupe.



Une empreinte socio-économique forte

A travers ses opérations et la chaîne de valeur qu'elles mobilisent, le Groupe Paprec est à l'origine de retombées socio-économiques qui dépassent le simple périmètre de son activité

et portent sur l'ensemble des territoires où le Groupe est présent. En France, ces retombées se répartissent suivant différents niveaux décrits plus bas :



POUR 1 SITE
INDUSTRIEL PAPREC

149

emplois (ETP) directs, indirects
et induits soutenus



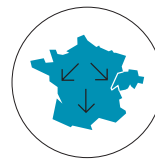
POUR 10 SALARIÉS
(ETP) DE PAPREC

4

emplois (ETP) indirects soutenus

2

emplois (ETP) induits soutenus



POUR 1 MILLION D'EUROS
DE CA DE PAPREC

618 K€

de contribution au PIB directe,
indirecte et induite

1

RETOMBÉES SOCIO ÉCONOMIQUES DIRECTES

Par son activité, le groupe Paprec est impliqué sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets : de la collecte auprès de ses clients – collectivités comme entreprises – à la vente de matières premières issues du recyclage, la gestion du déchet ultime ou la valorisation organique. Le Groupe crée ainsi des emplois et contribue, par ses revenus, au PIB de la France. Il s'agit des retombées socio-économiques directes de Paprec.

2

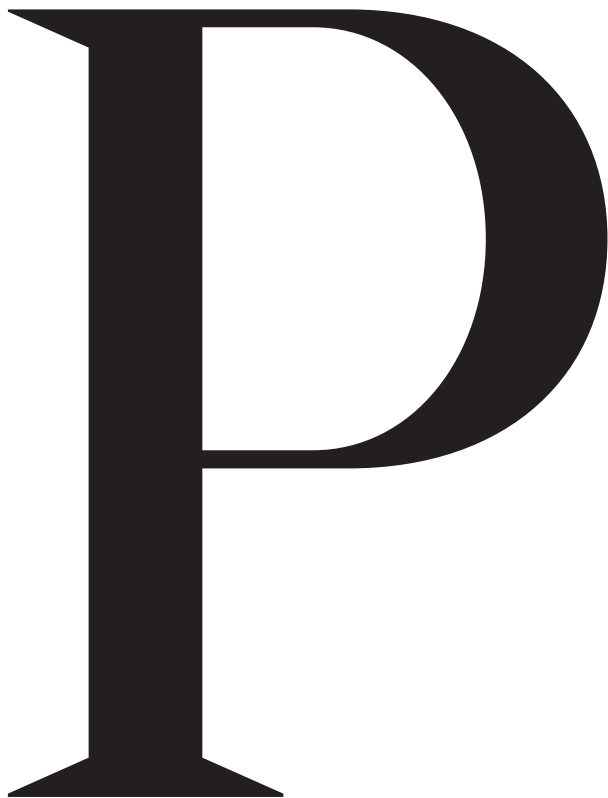
RETOMBÉES SOCIO ÉCONOMIQUES INDIRECTES

Le Groupe Paprec passe commande auprès de fournisseurs et prestataires afin d'acheter du matériel de transport, de collecte et de traitements des déchets, mais aussi nombre de biens et services destinés à ses activités courantes. Ces fournisseurs s'adressent eux-mêmes à leurs propres fournisseurs et ainsi de suite sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour répondre au surplus de demande initié par Paprec, les acteurs de cette chaîne recourent à des emplois et contribuent à la richesse nationale. Ces effets constituent les retombées socio-économiques indirectes du Groupe.

3

RETOMBÉES SOCIO ÉCONOMIQUES INDUITES

Les emplois directs et indirects sont, via les salaires, à l'origine de revenus pour les ménages qui sont ensuite dépensés dans l'économie, occasionnant un nouveau choc de demande. Une nouvelle chaîne de valeur est mobilisée pour y répondre. Les emplois et la valeur ajoutée soutenus par ce choc de demande sont les retombées induites de Paprec.



PERFORMANCE

La spécificité de Paprec Group : être présent sur l'intégralité de la chaîne de valeur du déchet : collecte, recyclage, valorisation et traitement. Très bien implanté sur l'ensemble du territoire métropolitain, la société offre des prestations de proximité adaptées à chacun de ses clients - industriels, collectivités et éco-organismes - en ayant recours aux technologies les plus performantes.





Notre cœur d'activité

Collecter, trier, recycler, innover

La collecte

Elle est le socle de la chaîne de gestion des déchets. Premiers ambassadeurs des activités de Paprec auprès des clients et citoyens, plus de 3 500 chauffeurs et ripeurs travaillent main dans la main avec les agents de planning, agents de bascule, mécaniciens et commerciaux, pour assurer cette mission fondamentale au quotidien.

Traqueurs embarqués sur les véhicules, capteurs de maintenance prédictive, boutons connectés à disposition des clients pour prévenir du remplissage d'une benne pleine et organiser la rotation en conséquence : Paprec mise sur des innovations technologiques et digitales pour être réactif aux besoins de ses clients, optimiser la collecte et réduire son empreinte environnementale.

Paprec anticipe l'extension des consignes de tri d'ici 2022

La loi de transition énergétique sur la croissance verte prévoit que d'ici 2022 les Français pourront mettre tous les emballages dans leur poubelle jaune. Le centre de tri Paprec du Valtom dans la région de Clermont-Ferrand verra son procédé industriel quasiment intégralement renouvelé pour accueillir jusqu'à 54 000 tonnes de déchets par an. Le groupe s'est engagé à capter 97% des matières valorisables grâce à de nouvelles machines pour trier une variété de résines plastiques : PET de différentes teintes et formes, polyéthylène, polypropylène et polystyrène.

Le tri et le recyclage

Parti de son métier historique, le recyclage des papiers-cartons, Paprec a élargi au fil des ans d'une part, les catégories de matériaux traitées en améliorant ses taux de tri et de recyclage, et d'autre part, son offre de services avec la vente l'exportation de matières premières issues du recyclage (MPIR). Fort d'une expertise de plus de 25 ans, le groupe gère aujourd'hui un réseau de 258 agences en France et en Suisse.

Chaînes de tri optique, caméras spectromètres ayant recours à l'intelligence artificielle pour reconnaître la matière et la forme des déchets, unités « bottle to bottle » etc., Paprec a fait le pari de l'innovation en investissant chaque année pour moderniser son outil de production et répondre aux attentes de ses clients et aux évolutions réglementaires, telle l'extension des consignes de tri. Cette stratégie a été un succès puisque le groupe est aujourd'hui reconnu pour la qualité des MPIR qu'il produit. Après la fermeture du marché chinois aux MPIR, Paprec a relocalisé en France leur transformation et trouvé de nouveaux clients en Europe et sur d'autres marchés asiatiques.

La performance des centres de tri des déchets est un enjeu d'autant plus important désormais que la loi AGECE prévoit des critères de performance objectifs afin de labelliser les centres de tri les plus performants et de leur permettre d'accéder aux installations de stockage de façons prioritaire pour leurs refus de tri. L'objectif est de favoriser les investissements pour développer la valorisation matière et atteindre les objectifs de réduction d'enfouissement des déchets.

11,5 Mt

millions de tonnes collectées et traitées en 2020

Saluer nos héros du quotidien face à la Covid-19

Les ripeurs, trieurs, chefs de machines, techniciens, agents de maintenance, conducteurs, chefs d'équipes et responsables d'exploitations ont été en première ligne face à l'épidémie de Covid-19, au contact direct des déchets. Paprec a versé une prime exceptionnelle aux collaborateurs

du groupe mobilisés sur le terrain pendant les mois de confinement. Toute l'équipe de Paprec tient à saluer ses salariés restés au front pour assurer la gestion des déchets durant cette année 2020 particulièrement éprouvante pour tous les Français. Bravo à nos Héros du Quotidien !



Le retour à la terre

Depuis plusieurs années, Paprec développe une offre de compostage avec plusieurs sites dédiés, pour anticiper la loi Economie circulaire qui impose l'obligation de trier ses biodéchets à partir de 2024.

Sa division Paprec AGRO valorise ces biodéchets, dans une logique de retour à la terre, pour stocker le carbone dans les sols (trajectoire des 4 pour mille) et soutenir le développement d'une agriculture de qualité. L'année dernière, le projet a reçu le prix du développement durable de la Commission européenne.

En 2020, le groupe a investi dans des équipements dédiés et il s'est associé à la coopérative agricole NatUp qui approvisionne ses sites en déchets organiques et récupère le digestat issu des méthaniseurs pour fertiliser les sols. Une véritable logique d'économie circulaire à l'échelle d'un territoire !

Les sites de Fresnoy-Folny et Perbousie s'équipent d'un déconditionneur de biodéchets

Alimentés par des chutes de production et les invendus de la grande distribution, les déconditionneurs séparent le contenant du contenu et broient les déchets conditionnés. Les emballages sont valorisés énergétiquement tandis que les déchets organiques sont envoyés dans un méthaniseur, pour un amendement organique des sols.



La valorisation énergétique



Pour atteindre à son échelle les objectifs de la loi de transition énergétique qui vise à réduire de moitié la quantité de déchets mis en décharge d'ici 2025, Paprec produit, à partir de refus de tri non directement recyclables, des Combustibles solides de récupération (CSR) destinés à être valorisés énergétiquement.

La production est particulièrement contrôlée : les usines sont équipées de broyeurs, de granulateurs, de cribles et de trieurs optiques pour ne laisser en fin de chaîne que les matières combustibles. Elles sont ensuite utilisées dans les industries

en mélange avec des combustibles traditionnels. L'enjeu réglementaire est important car les unités de CSR peuvent permettre à la France d'asseoir son indépendance énergétique décarbonée.

La production d'énergie verte

Le groupe a investi considérablement ces dernières années pour produire de l'énergie verte à partir des centres de stockage de déchets qu'il exploite. Ce sont ainsi 65 220 MWh d'électricité verte et plus de 13 201 MWh de biométhane produits en 2020 et injectés dans les réseaux.

775 K€

investis dans la production de CSR

16 687 t

de CSR produits par an dans l'usine de Toulouse

13 201 MWh

de biométhane injecté dans le réseau

65 220 MWh

d'électricité verte produite par an

La gestion des déchets ultimes

L'incinération

Paprec est présent sur l'intégralité de la chaîne de valeur, y compris sur son dernier maillon : la gestion des déchets ultimes, ceux qui ne peuvent pas être valorisés dans les conditions techniques et économiques actuelles.

En 2018, Paprec s'est associé à Altawest dans Inova Opération, une entreprise de construction et de gestion d'unités de valorisation énergétique des déchets enfouis. En parallèle, le groupe maintient ses efforts pour améliorer toujours plus les taux de recyclage des déchets collectés. Aujourd'hui ; l'incinération chez Paprec représente une capacité de 180Kt pour 100 salariés répartis sur 3 sites, et un chiffre d'affaires de plus de 20 M€.



Le stockage

La loi sur la transition énergétique de 2015 impose de réduire le stockage de déchets de moitié d'ici 2025. Pour l'anticiper, le groupe a étoffé son offre de services sur le stockage des déchets ultimes. Au total, 1,56 M de tonnes sont collectés et valorisés par ses filiales Terralia et Coved.

La loi AGEC vient renforcer la volonté du Gouvernement de définir des critères pour certifier la performance des centres de tri, et ainsi relever et mesurer le niveau d'exigence. Ces centres de tri verront ensuite leurs refus admis prioritairement en installation de stockage, à un prix convenu.

Paprec souhaite assurer l'exemplarité de ses installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) avec des sites étanches, contrôlés, réversibles et avec une emprise au sol limitée. Ils sont aujourd'hui certifiés ISO 14001 afin d'assurer un niveau élevé de prise en compte des enjeux environnementaux. Meilleure intégration paysagère, traitement in situ des lixiviats grâce à des évaporateurs concentrateurs sous vide, intensification des contrôles à la source ou filets

29

centres de stockage des déchets ultimes

anti-vols : le groupe a déployé plusieurs innovations technologiques majeures.

Paprec est ainsi devenu non seulement le premier recycleur de France mais aussi le troisième acteur de la gestion de déchets, et accompagne ses clients, publics ou privés, sur l'ensemble de la chaîne.

Sur ses sites classés « installations pour la protection de l'environnement », la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur. Des études d'impact y sont donc réalisées, des projets de surveillance de la faune et flore environnante y sont mis en œuvre et des activités connexes y sont installées : apiculture, plantation d'arbres, ou encore éco-pâturages.

De nouvelles compétences pour des grands projets

Dernière-née de la famille Paprec, la Direction Grands Projets développe des solutions de traitement multi-filières qui combinent des outils innovants de tri et de valorisation des déchets auprès des collectivités et des industriels.

Avec cette nouvelle offre, le Groupe entend enrichir son catalogue au-delà du tri, avec un triple objectif : recycler les matériaux, développer la valorisation énergétique et valoriser la fraction organique des déchets via la méthanisation et produire du CSR à partir des refus de tri.

Paprec mobilise son expertise technique pour répondre à de grandes consultations avec ses partenaires historiques : Paprec Agro, sur la valorisation organique, et Inova Operations, pour la valorisation énergétique.

Le Groupe est aujourd'hui capable de créer et piloter des unités de méthanisation à grande échelle pour les déchets organiques et biodéchets et de se positionner en tant qu'exploitant de centrales CSR pour alimenter en énergie – gaz ou électricité – des sites industriels ou des réseaux de chaleur urbains.

Cette Direction démontre la capacité du Groupe à anticiper et à s'adapter à l'évolution de la réglementation : elle répond aux objectifs fixés par la loi de Transition énergétique : augmenter les taux de recyclage, réduire les quantités enfouies et substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables et de récupération.

Montélimard, un premier Grand Projet titanesque gagné par Paprec

Le Syndicat des Portes de Provence a confié à Paprec en 2020 la construction et l'exploitation d'une grande unité de valorisation multi-filières de déchets résiduels. Avec 45M€ d'investissement, l'usine de Malataverne, près de Montélimard, triera et valorisera 90 000 tonnes de déchets d'ordures ménagères et économiques sur 20 ans, avec une capacité d'extraction de 50% du flux orienté vers le recyclage et la valorisation énergétique. Au total, 20 emplois locaux et durables vont être créés. Le début d'une grande aventure !

20 ans

durée du nouveau contrat remporté au SYPP



Les collectivités

Parce que Paprec est convaincu du caractère essentiel de sa mission d'intérêt public assurée pour les collectivités, le groupe a maintenu ouvert la quasi-totalité de ses centres de tri pendant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19. Avec Covid, Paprec intervient dans la collecte et

le tri des déchets de plus de 25% de la population française. Collecte des déchets et des ordures ménagères, tri, gestion déléguée des centres de tri, gestion des déchèteries, reprise des matières et stockage des déchets ultimes : Paprec propose une gamme de services complète à ses clients.

Le succès de Paprec auprès des collectivités réside dans son excellence opérationnelle et ses capacités d'investissements pour créer de nouvelles usines ou rénover les plus anciennes. Les contrats remportés cette année par le groupe témoignent de son expertise sur le tri et la collecte, y compris sur les dispositifs les plus innovants, comme avec la collectivité de Versailles Grand Parc sur laquelle est instaurée la tarification incitative.

Quelques contrats majeurs gagnés ou renouvelés en 2020

CONTRATS GAGNÉS :

Tri mécano-biologique du Broc, Versailles Grand Parc, SYPP, MGP, Grand Chalon, création et exploitation des MPGP (marchés publics global de performance) pour création d'un centre de tri à Guichainville, Syvedac de Rennes

CONTRATS RENOUVELÉS :

Lavaur

GRANDS TRAVAUX :

Illats (Bordeaux),
Lansargues (Montpellier)

584 M€

de chiffre d'affaires

25 %

de la Collecte Sélective métropolitaine

Les éco-organismes

Selon la responsabilité élargie du producteur (REP), les entreprises émettrices sont tenues d'organiser la gestion des déchets issus des produits en fin de vie, elles se regroupent majoritairement au sein d'éco-organismes chargés d'organiser les filières du recyclage grâce aux contributions financières des fabricants. Paprec compte parmi ses clients des éco-organismes spécialisés (meubles, emballages, médicaments, etc.) désignés pour développer les filières de valorisation de ces déchets. Paprec D3E collecte par exemple les déchets d'équipements

électriques et électroniques en partenariat avec les éco-organismes spécialisés pour les acheminer vers les centres de tri.

La loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire ajoute 8 filières (déchets de chantiers, jouets, articles de sport, etc.) aux 14 filières existantes. Éléments centraux du dispositif, les acteurs du recyclage pourraient être parties prenantes dans la gouvernance des éco-organismes et apporter leur expertise.

Les entreprises

Du recyclage au stockage et à l'incinération en passant par la collecte et le tri, Paprec a créé une gamme de services complète à destination des entreprises et du secteur tertiaire.

Cette année, Paprec a continué d'accompagner ses clients durant l'épidémie de Covid-19. Preuve de leur confiance et de la qualité du service rendu par le groupe, les renouvellements de contrats et les nouveaux contrats ont été nombreux cette année, avec des offres taillées sur mesure. En 2020, le groupe a poursuivi le déploiement de « My Paprec », sa plateforme en ligne qui permet à ses clients de consulter des rapports sur le tonnage ou le taux de recyclage de leurs déchets et de demander des prestations complémentaires. Le site [Easyrecyclage.paprec.com](https://easyrecyclage.paprec.com) développe de nouvelles solutions en ligne pour le traitement des déchets des industriels. Il permet aux clients et prospects de trouver rapidement le matériel de collecte dont ils ont besoin et la prestation correspondante.

En 2019, Paprec accompagnait Conforama dans sa valorisation des déchets, qui voit son taux moyen de recyclage passer de 18% à 54%. Après le succès de ce projet, Paprec a poursuivi la nomination de chefs de marchés dédiés à ses clients grands comptes, pour développer des projets connexes à la collecte et au traitement des

Quelques contrats majeurs gagnés ou renouvelés en 2020

CONTRATS GAGNÉS :

Danone, Sisheido, Center Parcs, Procter and Gamble, Kronenbourg, Chronopost, Arts Graphiques

CONTRATS RENOUVELÉS :

Aéroports de Paris, Système U

déchets. En 2020, les équipes accompagnent par exemple Amazon dans la réalisation d'une veille réglementaire relative aux nouvelles exigences en matière de traitement des déchets. Paprec a proposé à Kronenbourg le meilleur niveau de performance avec l'application Kizeo pour garantir la traçabilité des déchets, à travers une collecte propre et sécurisée à l'aide de chariots-élévateurs et d'une micro-benne électrique.

En 2020, Paprec a aussi permis à Danone de fabriquer la première bouteille en 100% rPET.

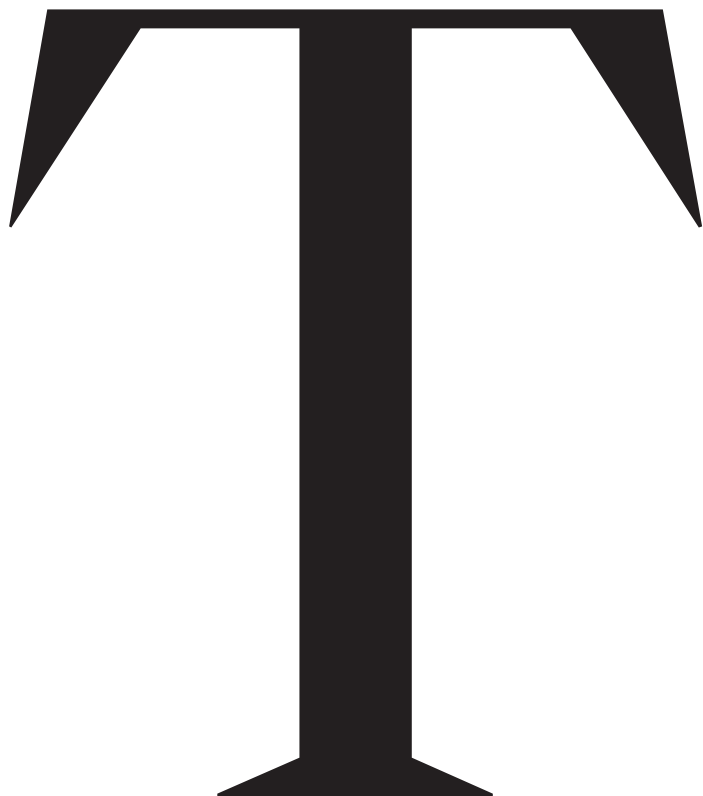
99,3 %

taux de renouvellement/pérennisation
des contrats

749 M€

de chiffre d'affaires issu des contrats industriels





TRANSITION

Depuis plus de 25 ans, les activités de collecte, de tri et de valorisation de Paprec contribuent par essence à la construction d'une économie plus sobre, plus circulaire et plus respectueuse des hommes et de la planète. Le groupe évite ainsi le recours à des matières premières vierges et le rejet des émissions de gaz à effet de serre associées.



Le développement de l'économie circulaire

Par une collecte, un tri et une valorisation rigoureux, Paprec donne une seconde vie aux déchets et soutient une économie de la circularité et de la sobriété, pour le respect de modes de production plus durables.

Pour ce faire, Paprec a mis en œuvre une politique d'investissement ambitieuse au service de deux engagements majeurs :

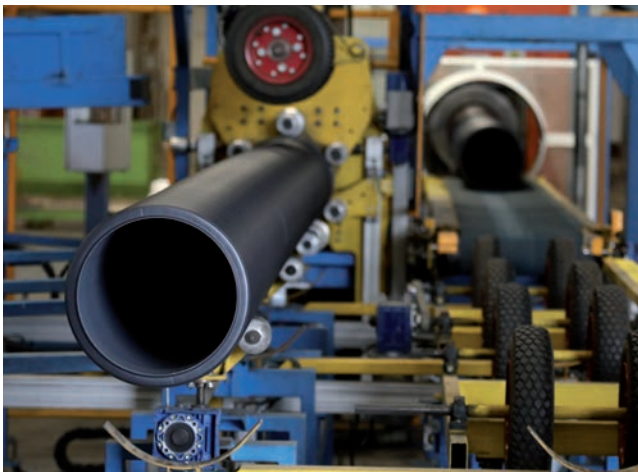
- **Augmenter les taux de collecte** – via des investissements dans un outil de collecte performant (avec des véhicules de collecte connectés et géolocalisés, par exemple), des offres adaptées (la gestion déléguée des sites industriels ou la collecte en porte-à-porte via EasyCollecte, par exemple), la collaboration avec les éco-organismes ou la sensibilisation du grand public.
- **Faire progresser les taux de valorisation**
En 2020, Paprec a poursuivi ses investissements pour recycler de nouvelles matières (films plastiques, chutes de pots de yaourts, etc.) dans ses chaînes de tri ou pour réduire les coûts de traitements des déchets, et ainsi diminuer la part des déchets ultimes en bout de chaîne via la digitalisation de ses outils (robots trieurs ayant

Paprec à la pointe de l'innovation du recyclage des fibres carbone

En 2019, Paprec et l'Université de Bordeaux ont été lauréats du programme de recherche européen « MANIFICA Recycling¹ ».

L'objectif d'ici 2023 : mettre en place avec Toray et Airbus la chaîne de recyclage des matériaux composites en fibre de carbone issus des déchets aéronautiques – et auparavant destinés à l'enfouissement – pour créer des pièces composites innovantes et de haute qualité. Résultats ? Les premières fibres recyclées ont vu le jour en novembre 2020.

1. Cette subvention H2020 est à hauteur de plus de 2 millions d'euros. Pour en savoir plus sur ce programme : <https://cordis.europa.eu/project/id/887104/fr>





recours à l'intelligence artificielle, chaînes de tri optiques de haute précision, données partagées via un portail sécurisé ou via un Centre d'Analyse et d'Expertise digitale).

Promulguée le 10 février 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire s'inscrit dans le contexte de prises de positions sociétales fortes sur les enjeux de la transition écologique et dans la perspective d'un Plan de relance ambitieux sur ces enjeux. Par son activité, Paprec contribue directement à l'atteinte des objectifs de ce nouveau texte.

En particulier, le groupe aura un rôle majeur à jouer pour atteindre les objectifs ci-dessous :

- Atteindre 100% de plastique valorisé d'ici 2025 ;
- Améliorer la collecte des déchets des collectivités locales ;
- Interdire la destruction des invendus non alimentaires neufs, donner ou recycler les produits d'ici fin 2021 ou 2023 ;
- Favoriser le réemploi ou la valorisation des déchets de chantier ;
- Lutter contre les dépôts sauvages ;
- Elargir les filières REP à de nouvelles familles (jouets, voitures, cigarettes, etc.).

Par ailleurs, le texte de loi enrichit également le dispositif actuel d'information des consommateurs sur le geste de tri. Par ses actions de journées portes ouvertes sur ses sites et des ateliers organisés, Paprec participe à son échelle à la sensibilisation du grand public sur ce sujet.

La Division D3E monte en puissance

Créée en 2001, la Division D3E compte aujourd'hui 200 collaborateurs pour 100 000 tonnes annuelles traitées et 30 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le groupe a travaillé à l'accès aux gisements, à l'industrialisation du traitement et à la rationalisation des offres commerciales.

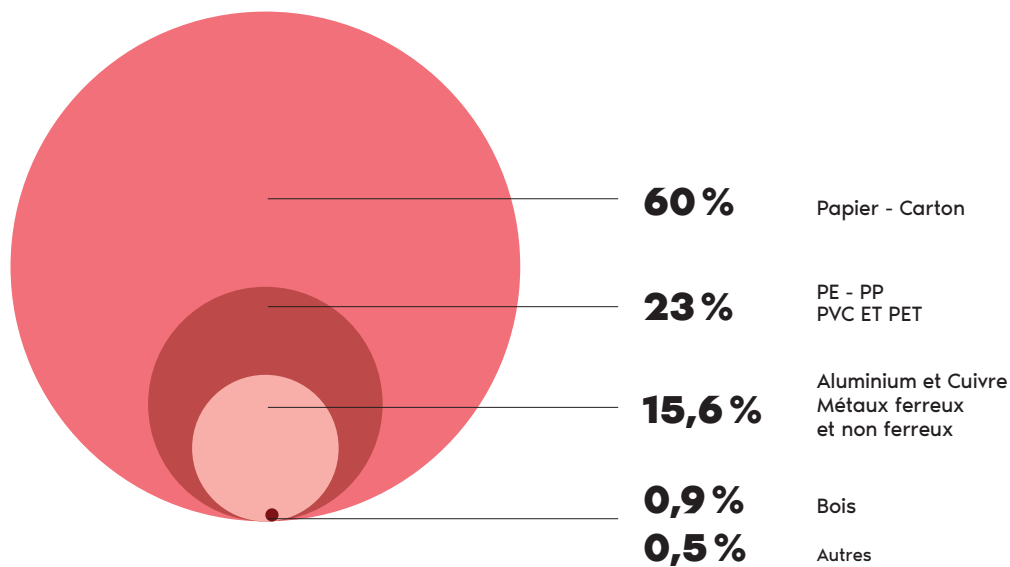
La lutte contre le changement climatique

En tant que collecteur et recycleur de déchets, Paprec redonne une seconde vie à des matières utilisées. La réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et la préservation des ressources fossiles sont au cœur de son modèle économique. La production de matières recyclées permet d'éviter l'extraction de matières premières vierges et d'économiser l'énergie dite de « première fonte ». Depuis 2011, le groupe suit l'évolution de ses émissions de gaz à effet

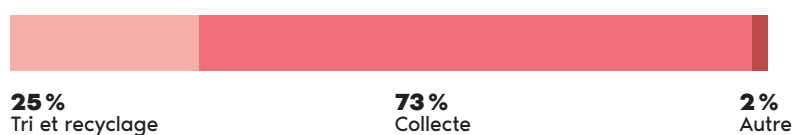
de serre. En 2020, 73% des émissions du groupe sont liées à la consommation de carburant des véhicules et 25% à l'énergie nécessaire au fonctionnement des centres de tri et des usines.

Paprec a mis en place une série d'actions pour diminuer son impact environnemental : formation des chauffeurs à l'écoconduite, recours au transport fluvial, optimisation des tournées ou recours à des véhicules hybrides.

Répartition des émissions évitées



Répartition des émissions de GES par activités



La protection de la biodiversité



En donnant une seconde vie aux déchets et en évitant ainsi la surexploitation des ressources et des milieux naturels, Paprec a construit son modèle économique autour d'activités fortement contributrices à la diversité du vivant.

Le groupe a renforcé son engagement en faveur de la biodiversité via un panel d'actions dont :

- la signature en 2018 de l'engagement « Act4nature » pour intégrer des actions de préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités ;
- Paprec a renouvelé cet engagement en 2020 auprès d'Act4Nature International ;
- un partenariat avec humanité & Biodiversité noué en 2020 pour développer ses actions au cœur des territoires où Paprec est présent,
- la rédaction du « Plan d'Actions Biodiversité », avec des volets sur la sensibilisation des collaborateurs et la maîtrise des impacts associés aux activités d'enfouissement du groupe ;
- l'expérimentation de projets de restauration des sols via le centre Paprec Agro situé en Dordogne et récompensé par de nombreux prix en 2019 et 2020, dont en avril 2019 par la Commission européenne et le Prix du développement durable.

Le groupe œuvre également au quotidien pour le déploiement progressif de systèmes de management environnemental sur l'ensemble de ses sites. Ainsi, en 2020, 108 sites de traitement des déchets sont certifiés ISO 14001 ou équivalent. Des audits de certification complémentaires permettent la création de plans d'actions à l'échelle des sites, dont la mise en œuvre et le niveau d'avancement sont suivis par les responsables de sites.

Conformément aux engagements pris en 2018 dans le cadre d'Act4Nature, le Groupe a passé en revue l'ensemble de ses sites pour identifier les actions mises en place localement et les intégrer à un Plan d'Actions. En partenariat avec des experts, le Groupe a identifié des sites prioritaires et s'attèle à déployer des actions concrètes, principalement sur ses sièges dans un premier temps.

10,5 M€

dédiés à la protection environnementale

R

RESPONSABLE

Assurer la sécurité de ses collaborateurs,
viser l'excellence de ses métiers, combattre les discriminations
et soutenir des projets à impact : tels sont les quatre
objectifs placés au cœur du modèle économique
de Paprec depuis sa création.





La sécurité des collaborateurs, enjeu prioritaire du groupe

Les collaborateurs de Paprec opèrent au cœur d'un secteur essentiel, où les risques de santé-sécurité sont élevés : accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, et cette année, exposition au virus de la covid-19. C'est pourquoi, la sécurité des sites et des collaborateurs est une priorité du groupe.

L'année 2020 a été celle de l'aboutissement de la réorganisation des services Qualité Sécurité Environnement (QSE) engagée en 2018. Désormais, un manager QSE régional est le relai privilégié de la politique, des actions et des bonnes pratiques du groupe, au plus près des agences. Cette politique a été complétée avec de nouveaux objectifs. Le groupe a poursuivi la formation des collaborateurs sur le terrain à la culture sécurité, via son Manuel Sécurité. Paprec a renouvelé la totalité de ses certifications sécurité et a obtenu des certificats uniques par métiers de spécialité (D3E, déchets dangereux, etc.). Les indicateurs d'accidentologie connaissent une amélioration continue. Ainsi, le taux de fréquence des accidents du travail atteint 33,99 (contre 37,16 en 2019) et le taux de gravité a atteint 2,23 (contre 2,28 en 2019). Les objectifs fixés pour 2020 ont été atteints.

Paprec a déployé une politique de prévention massive du risque incendie, inhérent à ses

activités : des audits, des caméras thermiques, des sprinkleurs, des pompiers référents, des exercices et des lances puissantes ont permis de maîtriser les départs de feu de l'été 2020, avant l'arrivée des pompiers. Un pari réussi pour le groupe, puisque le nombre de départs de feu a diminué.

Paprec à l'épreuve du coronavirus La santé-sécurité au premier rang

La réaction de Paprec a été immédiate face à la pandémie de covid-19 : la sécurité des 5 000 collaborateurs qui ont continué à collecter, trier, gérer les déchets sur le terrain a été rapidement assurée, 1 500 personnes ont été mises en télétravail et le Comité exécutif a organisé une cellule de crise quotidienne sur des sujets RH. Si le manque de masques s'est fait ressentir à l'échelle du pays pendant les premières semaines de la pandémie, les stocks du groupe ont permis de faire des dons aux hôpitaux.

Grâce à ses relations commerciales privilégiées avec le marché asiatique, Paprec a pu disposer d'une première livraison de 300 000 masques FFP2 en à peine deux semaines. Paprec a équipé ses salariés, en a redistribué aux hôpitaux et a vendu à prix coûtant à la profession, y compris à ses concurrents. Se décider vite, mobiliser son réseau, cela fait partie des forces de Paprec : en cette période troublée, cette réactivité a fait la différence !

100 %

des sites protégés contre l'incendie

7,3 M€

investis dans la sécurité

Le développement des compétences des collaborateurs

Depuis plus de 25 ans, Paprec a grandi grâce à l'engagement de ses collaborateurs, véritables piliers du modèle économique et de la culture d'entreprise du groupe. Le développement de leurs compétences constitue une priorité, réaffirmée dans la feuille de route 2019-2020 du groupe. Paprec s'engage ainsi à contribuer à leur employabilité.

Ces dernières années, le dynamisme et la croissance de Paprec s'accompagnent de besoins de formation spécifiques. En 2020, Paprec a recruté plus de 1 000 collaborateurs. La coopération des équipes RH centrales et régionales, a permis de délivrer 43 037 heures de formation aux talents du groupe. Le suivi du déploiement du plan de formation 2020 est assuré toute l'année via un outil dédié.

Le groupe met également tout en œuvre pour proposer des perspectives de carrières attractives à ses collaborateurs. Le site interne « Carrières » permet à chacun de consulter les offres d'emplois, de déposer sa candidature et de favoriser ainsi la mobilité interne.

Les alternants et stagiaires bienvenus chez Paprec !

Soucieux d'accompagner les jeunes dans les premiers pas de leur carrière professionnelle, Paprec a recruté en 2020 125 alternants (soit 25% de plus qu'en 2019). Chaque année, un parcours d'insertion leur est dédié pour fédérer de véritables promotions, dans un esprit de cohésion et d'entraide. Paprec parvient à fidéliser ces jeunes talents puisqu'en 2020 environ 40% d'entre eux sont devenus salariés.

12,6 h

Nb moyen d'heures de formation / employé formé

561

promotions internes



Promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle

Paprec a grandi avec la volonté de construire une société plus fraternelle. Elle est la première entreprise française à avoir adopté une charte de la diversité et de la laïcité en 2014 pour respecter chaque salarié dans la diversité de ses opinions, de sa culture, de sa formation ou encore de son âge.

En 2019, le groupe a racheté Résilience, une entreprise pour insérer les personnes éloignées de l'emploi, et le Petit plus, une entreprise de l'Economie sociale et solidaire (ESS) qui emploie 70 salariés en situation de handicap pour collecter et trier des déchets de bureau. Cette année, tous ont emménagé au siège à la Courneuve avec un double objectif : bénéficier de conditions de travail optimales et d'une intégration complète dans le groupe, et d'être accompagnés par la Corbeille Bleue, filiale de Paprec spécialisée dans la prise en charge des déchets du tertiaire.

Pour certaines prestations, Paprec fait appel à des structures de réinsertion de travailleurs en situation de handicap. L'agence Paprec Bourgogne a monté un partenariat de longue date avec l'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) Acodège pour des missions de collecte et de pré-tri.



Conscient que l'intégration des femmes dans les effectifs de certains postes spécifiques reste un enjeu fort pour Paprec, et conformément à la réglementation nationale, Paprec a calculé en 2020 son index d'égalité professionnelle. Celui-ci était de 89/100 (la réglementation détermine un objectif de 75/100).

89

Index d'égalité professionnelle

59

Nb de nationalités

272

Nb de salariés en situation de handicap

31,5 %

Ratio de femmes VS hommes global dans les positions de management

Promouvoir la performance par la bienveillance des salariés

Depuis sa création Paprec mène une politique sociale ambitieuse. En 2019, le site historique de La Courneuve a été revisité : il accueille désormais un bâtiment dédié au tri et au recyclage des papiers-cartons et la « Paprec Academy » qui regroupe des terrains de squash, tennis et futsal. Une salle dédiée au repos et à la lecture a été créée au siège de Saint-Herblain.

En 2020, le Groupe a été particulièrement vigilant quant à la santé et la sécurité de ses salariés – et notamment les collaborateurs jugés vulnérables. Des mesures d'accompagnement spécifiques ont été mises en place, et le Président du Groupe Jean-Luc Petithuguenin s'est publiquement engagé auprès de ses salariés à n'effectuer aucun licenciement en raison de la crise sanitaire, reprenant ainsi le même engagement qu'il avait pris en 2008 lors de la crise des subprimes.

Enquête sociale 2020 : un succès !

L'enquête sociale 2020 a réuni les salariés de Coved et de Paprec, preuve de la synergie achevée entre les deux sociétés. Résultats : un taux de participation élevé (77%), des taux de satisfaction importants sur la plupart des sujets abordés et un très bon niveau de connaissance sur les orientations du groupe.



Mécénat, sponsoring et philanthropie



Paprec soutient des initiatives et associations dont les valeurs concordent avec celles du groupe, dans le secteur du sport, de la culture de la santé et de la protection de l'environnement.

Paprec, partenaire d'Humanité et biodiversité

Depuis 2020, Paprec soutient l'association d'Hubert Reeves pour la création « d'oasis nature », des bulles de protection de la biodiversité, à l'échelle de l'entreprise ou du citoyen. Le groupe souhaite déployer de nouvelles actions concrètes de protection des espèces sur ses sites – en friche ou actifs.

Paprec mécène de l'Opéra National de Paris

Depuis 1998, Paprec soutient la création à l'Opéra National de Paris au sein de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (AROP).

En 2007, le groupe devient mécène de l'Opéra et en 2010 il devient le mécène principal du Ballet.

Paprec mécène de l'Institut Gustave Roussy

Depuis 2018, Paprec finance le premier centre européen de lutte contre le cancer. L'institut est un centre de soins, de recherche et d'enseignement, qui prend en charge les patients atteints de tous types de cancers.



Paprec solidaire pendant la crise : ses dons de masques aux soignants et aux collectivités

Pendant le premier confinement lié au Coronavirus, Paprec a été une des premières entreprises françaises à obtenir des masques en quantité suffisante. Preuve de solidarité, Paprec a distribué de nombreux masques aux hôpitaux, mais aussi aux collectivités comme Orléans Métropoles, ou à d'autres organisations telle que le Syded (Syndicat de traitement des DME du Lot).

Paprec soutient JALMALV

JALMALV est une association d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.

Paprec soutient ASMAE

Paprec s'est engagé aux côtés de l'association Sœur Emmanuelle pour aider les enfants en situation de handicap.

Paprec au Vendée Globe

Paprec finance le monocoque Imoca dirigé par Sébastien Simon. Le bateau a été inauguré en juillet 2019 aux couleurs de Paprec. Il s'est lancé dans son premier Vendée Globe en novembre 2020.

Paprec soutient l'ASM Clermont-Auvergne et plus de 50 clubs sportifs.

Tableaux d'indicateurs RSE

Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Paprec Group	Paprec Group	Paprec Group		
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Nombre de réunions du Conseil	NB	5	5	5	G4 34	
Taux de participation au Conseil	%	98%	98%	98%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	20%	20%	20%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	18%	18%	18%	G4 34	
COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)						
Nombre de membres du comité exécutif	NB	15	19	19	G4 34	
Nombre de réunions du comité exécutif / comité de direction	NB	11	11	11	G4 34	
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE						
Nombre de réunions de comités dédiés du Conseil	NB	6	7	12	G4 33	
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100%	100%	100%	G4 33	
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	K€	1 016	983	950	G4 33	
INFORMATION FINANCIÈRE						
Valeur totale des actifs	K€	1 984 888	2 111 253	2 277 061	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Immobilisations corporelles	K€	1 678 966	1 805 042	1 850 213	G4 9	
Chiffre d'affaires consolidé	K€	1 413 198	1 406 586	1 333 241	G4 9	
Répartition du chiffre d'affaires par type de clients					G4 9	
Collectivités locales	%	29,3%	32,5%	43,8%	G4 9	
Entreprises privées	%	70,7%	67,5%	56,2%	G4 9	
Montant des investissements matériels du groupe	K€	137 412	128 427	124 494	G4 9	
Montant des investissements de croissance externe	K€	71 258	7 139	2 329	G4 9	
Total des investissements du groupe	K€	238 670	135 566	126 823	G4 9	
Nombre de réunions des comités d'intégration des nouvelles entités ayant rejoint le Groupe dans l'année	NB	31	36	36	G4 9	
IMPLANTATIONS						
Nombre total de sites Paprec	NB	252	257	258	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
En France	NB	246	250	251	G4 6	
En Suisse	NB	6	7	7	G4 6	
Nombre de sites par type en France					G4 6	
Usines	NB	132	136	136	G4 6	
Agences commerciales et bureaux	NB	17	17	17	G4 6	
Autres (sites de regroupement, éco-site, usines en construction...)	NB	68	68	69	G4 6	
Centres de stockage	NB	29	29	29	G4 6	

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Paprec Group	Paprec Group	Paprec Group		
IMPLANTATIONS (suite)						
Types de sites industriels en France					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Plateformes de stockage de déchets dangereux	NB	5	5	5	G4 6	
Centres de stockage de déchets ultimes	NB	29	29	29	G4 6	
Usines de compostage	NB	13	13	13	G4 6	
Usines DEEE	NB	13	13	13	G4 6	
Usines Plastiques	NB	10	10	10	G4 6	
Usines de traitement pour les déchets de chantier	NB	9	9	9	G4 6	
Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	NB	81	84	85	G4 6	
Usines de destruction confidentielle des papiers de Bureaux	NB	12	12	12	G4 6	
Usines de tri de Collecte Sélective	NB	30	31	31	G4 6	
Usines de recyclage des ferrailles et métaux	NB	14	14	14	G4 6	
IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL						
Pourcentage d'emplois directs locaux	%	100%	100%	100%		Impacts économiques
INNOVATION						
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	NB	24 955	21 056	22 483	INN 1	
Dépenses de R&D et d'innovation éligibles à Crédit d'Impôt	K€	3 396	3 741	2 212		
CIR	K€	1 019	1 117	663	INN 1	

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
EMPLOIS ET EFFECTIFS						
Effectif total moyen annuel*	Nb salariés	8 771	9 618	9 722	LA 1	Emploi
Effectif du périmètre du Rapport	Nb salariés	7 998	9 270	9 322	LA 1	
Répartition par Division					LA 1	
Sièges et Agences Commerciales	%	12,18%	12,67%	10,58%	LA 1	
Usines et autres	%	87,82%	87,33%	89,42%	LA 1	
Répartition de l'effectif par zone géographique					LA 1	
France	Nb	7 998	9 120	9 152	LA 1	
Suisse	Nb	150	150	170	LA 1	
Répartition de l'effectif par type de contrat					G4 10	
CDI	%	83,2%	83,3%	77,6%	G4 10	
CDD et intérim	%	15,4%	14,9%	20,4%	G4 10	
Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	1,4%	1,9%	2,0%	G4 10	

*Périmètre = Paprec Group

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2017 + COVED + Ovalie	PÉRIMÈTRE 2018 + Ikos + Deroo	PÉRIMÈTRE 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
EMPLOIS ET EFFECTIFS (suite)						
Répartition de l'effectif par statut					G4 10	Emploi
Cadres	%	10,6%	10,1%	12%	G4 10	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	%	12,2%	11,7%	10,3%	G4 10	
Employés - ouvriers	%	77,3%	78,2%	77,7%	G4 10	
Répartition des salariés par âge					LA 1	
Salariés de moins de 30 ans	%	12,9%	13,2%	12,95%	LA 1	
Salariés de 30 à 49 ans	%	56,7%	55,3%	54,25%	LA 1	
Salariés de plus de 50 ans	%	30,5%	31,5%	32,80%	LA 1	
Age moyen	Années	42,93	42,91	43,90	LA 1	
Ancienneté moyenne au sein du groupe (ou de l'entité intégrée au groupe Paprec)	Années	8,81	8,57	9,10	LA 1	
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF						
Nombre d'embauches par statut	Nb salariés	1 554	1 840	1 426	LA 1	Emploi
Cadres	Nb salariés	124	223	181	LA 1	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	Nb salariés	124	148	152	LA 1	
Employés - ouvriers	Nb salariés	1 156	1 469	1 093	LA 1	
Pourcentage des embauches en CDI	%	62,8%	70,1%	72,9%	LA 1	
Nombre de départs et répartition par motif de départ	Nb	1 138	1 209	1 003	LA 1	
Rupture de période d'essai	%	4,3%	2,2%	3,3%	LA 1	
Fin de CDD ou d'interim	%	32,5%	27,3%	24,7%	LA 1	
Départ en retraite	%	5,9%	7,3%	9,0%	LA 1	
Licenciements	%	19,2%	17,0%	19,2%	LA 1	
Départs volontaires et démissions	%	21,0%	21,8%	18,5%	LA 1	
Autres	%	17,1%	24,3%	28,9%	LA 1	
Taux de départ	%	12,4%	16,5%	10,8%	LA 1	
Taux de rotation	%	16,33%	16,06%	11,36%	LA 1	
Nombre de candidatures reçues (web + courrier)	Nb	33 292	40 429	37 425	LA 1	
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL						
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	6 089	7 721	7 305	LA 6 & 7	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents de travail	taux	41,99	37,16	33,99	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail	taux	48,9	47	40	LA 6 & 7	
Taux de gravité des accidents du travail	taux	1,58	2,28	2,23	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail	taux	3,3	3,6	3,5	LA 6 & 7	
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	20 401	27 994	30 112	LA 6 & 7	Organisation du travail
Taux d'absentéisme	taux	5,45	5,75	10,1	LA 6 & 7	

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Oualie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
RELATIONS AVEC LES SALARIÉS						
Nombre d'accords collectifs	Nb	75	76	101	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	100%	100%	100%	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	32	47	43	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	76%	63%	65%	LA 4	
Nombre de représentants élus	Nb	527	489	528	LA 5	Santé et sécurité
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	22,4	21,2	12,6	LA 9	Formation
Nombre total d'heures de formation	Nb	63 737	70 182	43 037	LA 9	
Nombre de promotions internes	Nb salariés	563	710	561	LA 10	
Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb salariés	63	74	49	LA 10	
Dont agent de maîtrise à assimilé cadre ou cadre	Nb salariés	37	33	3	LA 10	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	119	122	333	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb jours	15	15	15	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb jours	30	30	30	LA 10	
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
Répartition des salariés par genre					LA 1	Emploi
Hommes (%)	%	81,2%	80,5%	80,9%	LA 1	
Femmes (%)	%	18,8%	19,5%	19,1%	LA 1	
Répartition des femmes par statut	%				CLT 1	Diversité et égalité des chances
Cadres		18,2%	20,5%	20,7%	CLT 1	
Agents de maîtrise		25,5%	23,0%	20,8%	CLT 1	
Employés - ouvriers		56,4%	56,5%	58,4%	CLT 1	
Proportion de femmes par statut	%				CLT 1	
Cadres		30,0%	28,8%	31,5%	CLT 1	
Agents de maîtrise		39,8%	38,4%	39,1%	CLT 1	
Employés - ouvriers		13,9%	14,8%	14,3%	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés de plus de 50 ans	Nb	190	252	225	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb salariés	10	26	19	CLT 1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb salariés	242	250	272	CLT 1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	89%	75%	64%	CLT 1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	75	80	80	CLT 1	
Nombre de nationalités	Nb	43	59	59	CLT 1	

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
RÉMUNÉRATION						
Masse salariale	k€	193 378	218 268	219 226	LA 1	Emploi
Salaire minimal brut par mois pratiqué par Paprec	€	1 811	1 835	1 863	LA 1	
Salaire moyen annuel brut hors charges sociales par statut	k€	29,6	31,9	32,5	LA 1	
Cadres	k€	55,5	55,0	56,9	LA 1	
Agents de maîtrise	k€	33,6	34,5	34,7	LA 1	
Employés - ouvriers	k€	25,0	27,7	28	LA 1	
Index d'égalité professionnelle*	Nb	83	85	89		
CONDITIONS DE TRAVAIL						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	5,06%	4,60%	4,60%	LA 1	Organisation du travail
Pourcentage de travailleurs intérimaires issus d'agences avec lesquelles nous avons des accords sur le travail illégal	%	100%	100%	100%	LA 1	

Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS*						
Tonnage total	Milliers de tonnes	11 656	12 175	11 522	EN 1 & 2	Matières premières
Masse totale de déchets recyclés	Milliers de tonnes	8 906	9 444	8 797	EN 1 & 2	
% de déchets collectés par le groupe Paprec	%	71,57%	75,04%	74,94%	EN 1 & 2	
% de déchets en apport direct (amenés directement sur le site du groupe Paprec)	%	13,73%	13,10%	13,11%	EN 1 & 2	
% de Matières Premières Issues du Recyclage achetées (négoce)	%	14,70%	11,87%	11,95%	EN 1 & 2	
Taux de recyclage atteint par type de déchets (%)					EN 1 & 2	
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98%	98%	98%	EN 1 & 2	
Plastique	%	86%	86%	86%	EN 1 & 2	
DIB (calculé en sortie d'usine sur 4 sites possédant une chaîne de tri DIB)	%	67%	67%	67%	EN 1 & 2	
Déchets de chantier (calculé en sortie des usines de Paprec Chantiers)	%	76%	76%	76%	EN 1 & 2	
Déchets D3E	%	79%	79%	79%	EN 1 & 2	
Collecte sélective	%	80%	80%	80%	EN 1 & 2	
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Taux de recyclage global des usines	%	76,4%	77,6%	76,3%	EN 1 & 2	

*Périmètre = Paprec Group

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
ENERGIE						
Consommation énergétique					EN 3 & EN 4	Utilisation durable des ressources
Consommation d'électricité	MWh	183 000	161 940	122 942	EN 3	
Gasoil	kLitres	54 690	53 979	56 480	EN 3 & EN 4	
Production d'électricité en ISDND	MWh	45 523	48 606	65 220	EN 3 & EN 4	
Chaleur en autoconsommation en ISDND	MW	36 059	42 388	50 552	EN 3 & EN 4	
Biométhane injecté	MWh	10 862	8 986	13 201	EN 3 & EN 4	
Coût de la consommation d'énergie électrique	k€	13 000	11 765	11 900	EN 3 & EN 4	
BILAN GES*						
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO ₂	323 541	326 509	321 227	EN 15 & 16	Changement climatique
dont émissions de GES liées à l'activité de recyclage	teqCO ₂	191 755	193 655	188 883	EN 15 & 16	
Emissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	teqCO ₂	4 540 089	4 649 316	4 030 336	EN 19	
TRANSPORT						
Nombre de sites connectés					EN 30	Politique générale en matière environnementale
Rail	Nb	7	7	7	EN 30	
Eau	Nb	6	6	6	EN 30	
Doublement connectés	Nb	2	2	2	EN 30	
Tonnages transportés par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)	Tonnes	107 887	103 266	101 150	EN 30	Changement climatique
Pourcentage de camions en Euro 5, Euro 5 EEV et Euro 6	%	51,70%	62,53%	67,04%	EN 15 & 16	
Pourcentage de véhicules particuliers achetés dans l'année et émettant moins de 120 g de CO ₂ / km selon la norme WLTP	%	-	42%	66%	EN 15 & 16	
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES						
Budget dédié à la protection environnementale	k€	8 135	14 110	10 524	EN 31	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	177	168	149	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 14001	Nb	104	107	108	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 9001	Nb	115	107	73	G4 15	
Nombre de sites certifiés OHSAS 18001	Nb	19	20	18	G4 15	
Nombre de triple certification (OHSAS 18001, ISO 9001 et ISO 14001)	Nb	16	17	16	G4 15	
Pourcentage de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO14001 ou équivalent)*	%	64%	72%	73%	G4 15	

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + COVED + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)						
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	33	23	22	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont présents dans le groupe depuis moins de 3 ans	Nb	27	13	10	G4 15	
Part des ventes de matières premières issues du recyclage certifiées ISO 9001	%	100%	100%	100%	G4 15	
Pourcentage de sites de traitement et de tri classés ICPE	%	100%	100%	100%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation	%	63%	63%	63%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à enregistrement	%	21%	20%	20%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration	%	16%	17%	17%	G4 15	
Nombre de visites DREAL ICPE	Nb	44	73	81	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues	Nb	5	15	18	G4 15	
Nombre d'audits réglementaires internes	Nb	71	72	63	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	784	795	872	G4 15	

Engagements sociétaux

INDICATEURS	UNITÉ	2018	2019	2020	GRI 4	ARTICLE 225
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo	Périmètre 2019 + Le Petit Plus + Privacia		
SPONSORING ET MÉCÉNAT*						
Budget global de sponsoring sportif	k€	1 617	1 627	3 398	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
Budget global de mécénat	k€	1 107	1 512	1 418	SO 1	
PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS						
Dépenses auprès d'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et d'Entreprises Adaptées agréés auprès de l'AGEFIPH	k€	755	1 800	3 133	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
Pourcentage des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	100%	100%	100%	G4 56	

*Périmètre = Paprec Group

Paprec Group SAS au capital de 124 269 550 € - 489 455 360 RCS Paris
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél : 01 42 99 43 10
Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard - sebastien.ricard@paprec.com
Conseil : EY-Sustainable Performance & Transformation.
Crédit Photo : couverture et ouvertures des chapitres : Tom Hegen.
Photos intérieures : Arthur Joncour / Benjamin Seiller / Camille Millerand / Sarah Delben / Martin Viezzer /
Stéphane Grangier / Clément Mahoudeau / Little Shao / Paprec Group
Conception et réalisation : Allégories Créations - allegoriescreations.com

7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris
Tél.: +33 (0)1 42 99 43 10
Fax : +33 (0)1 42 99 43 31
www.paprec.com

